



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
BEAULAC-GARTHBY

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale, greffière et trésorière de la susdite municipalité,

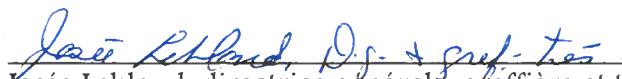
### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

QUE, conformément à l'article 956 du Code municipal, une session extraordinaire du conseil municipal se tiendra à huit clos à 18h30, le lundi 24 janvier 2022, au 96 route 112, dû aux mesures sanitaires en vigueur, pour l'adoption du budget 2022.

Lors de cette session, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

- 1- Bienvenue et quorum
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2022
- 4- Période de question
- 5- Levée de l'assemblée

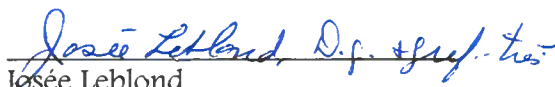
DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 14<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-DEUX.

  
Josée Leblond, directrice générale, greffière et trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION :

Je soussignée, Josée Leblond, directrice générale, greffière et trésorière de la susdite municipalité et résidente de Warwick, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant les copies nécessaires aux endroits désignés par le conseil entre 10 h et 16 h de la journée du 14 janvier 2022

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14 janvier deux mille vingt-deux.

  
Josée Leblond  
Directrice générale, greffière et trésorière